

Actes 5.29 ; Romains 13, 1.2 ; Marc 2, 27-3,4a

Faut-il obéir à Dieu ou aux hommes ?

Chaque fois que je me promène le long du Foron, cette petite rivière près de chez moi, calme et bucolique, je ne peux m'empêcher de penser à toutes ces vies qui s'y sont pourtant brisées lors de la dernière guerre mondiale. Beaucoup de Juifs en effet qui essayaient de franchir cette petite rivière pour se réfugier en Suisse ont été refoulés et envoyés vers les camps de la mort. Si j'avais vécu à cette époque, comment aurais-je personnellement réagi ? Impossible de le dire ! L'histoire, la Grande histoire est pleine de gens comme Paul Grüninger, comme Marie Durand qui ont préféré suivre leur conscience, obéir à Dieu et qui souvent en ont payé le prix. C'est facile pour nous maintenant de regarder en arrière ; on est toujours plus intelligent après, mais sur le moment c'est une autre affaire ! C'est beaucoup plus compliqué de savoir ce qui est juste, ce qui est judicieux.

Cette question de savoir s'il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux lois humaines traverse toute l'histoire, mais elle aussi d'une brûlante actualité. Aujourd'hui, nous sommes de fait face à une double difficulté.

Il y a d'un côté, ceux qui voudraient imposer leur manière de croire à tous, au nom d'un droit supérieur. On le voit par exemple dans le débat sur l'interruption volontaire de grossesse aux Etats-Unis, ou certains chrétiens au nom de leur foi voudraient l'interdire à toutes les femmes, quitte à user de violence pour imposer leur conviction. On le voit aussi avec certaines communautés musulmanes qui aimeraient pouvoir faire passer avant les lois civiles de nos pays occidentaux leurs manières de vivre, par exemple dans les relations entre les hommes et les femmes à la piscine, au travail, à l'hôpital, etc...

On se rend vite compte que si chacun fait passer sa manière de croire avant les lois communes, ça ne va pas ; on ne peut plus vivre ensemble. C'est le principe même de la société que d'accepter d'être soumis à des lois communes, que ces lois nous plaisent ou pas, nous y sommes tous soumis. L'obéissance à cette loi commune est une obéissance consentie. Car sans cette loi commune et acceptée, ce serait la loi du plus fort qui

prévaudrait, la mafia, l'anarchie et nous perdrions notre liberté. Nous comptons donc sur l'Etat pour faire respecter cette Loi, pour notre bien et la défense de la liberté. On ne peut y surseoir à la légère !

Mais cette obéissance, si elle est consentie, elle ne doit pas être aveugle, servile ; elle ne peut être absolue.

Et c'est le deuxième problème que nous pouvons rencontrer lorsque cette fois-ci c'est l'Etat qui revendique un pouvoir absolu et attend que tout le monde lui obéisse sans broncher. On le voit avec les dictatures, mais on le voit aussi dans ces régimes autoratiques qui répriment toute forme d'opposition et veulent imposer leur manière de penser (c'est particulièrement frappant et dramatique actuellement aux Etats-Unis).

La question n'est donc pas simple et on ne pourra jamais répondre de manière catégorique ou dogmatique à la question de savoir s'il convient d'obéir plutôt à Dieu qu'aux lois humaines. C'est sur le terrain, c'est dans la réalité que cette question se vit, s'éprouve. C'est chacun de nous qui devra y répondre en fonction des circonstances qu'il ou elle rencontre. Il n'y aura jamais de réponse absolue et unique à cette question.

On le voit, pour garantir notre liberté, pour pouvoir vivre en paix, nous devons paradoxalement accepter de limiter notre liberté, c'est-à-dire accepter d'être soumis à une loi commune et l'Etat est au service de cette noble tâche de garantir le bien commun et de protéger en particulier les plus faibles, les plus vulnérables. Quand l'Etat faillit à sa tâche, c'est là que se pose alors la question de savoir comment nous devons réagir.

On ne peut, simplement parce que nous ne serions pas contents du résultat d'une votation, décider de nous mettre hors-la-loi. Car cela entraînerait le chaos, mais il est peut-être des situations où c'est notre rôle de rappeler à l'Etat sa tâche, lorsque les valeurs fondamentales sur lesquelles reposent notre vivre-ensemble, comme l'égalité, la justice, l'attention aux plus démunis sont menacées.

En Suisse, nous avons la chance de pouvoir utiliser des moyens légaux d'interpellation à travers notre liberté d'expression, mais aussi des initiatives politiques. Mais parfois,

l’interpellation ne suffit pas. On l’a vu notamment avec les jeunes désespérés devant l’inaction des politiques à enrayer le dérèglement climatique qui se sont volontairement mis dans l’illégalité, parce qu’ils estiment ne pas avoir d’autres choix devant des enjeux tellement importants pour leur avenir.

Croire en Dieu, lire sa Bible, vivre sa foi de chrétien, c’est bien sûr d’abord une affaire personnelle, une affaire de relation intime avec Dieu qui touche notre cœur, qui nous donne de l’espérance, de la confiance. Mais c’est aussi une question de valeurs.

L’Evangile, ce n’est pas d’abord la biographie d’un homme célèbre, c’est un message de paix pour notre monde. Le Christ au prix de sa vie est venu nous partager ses valeurs de paix, d’amour, de respect, de liberté, de partage. Si nous voulons nous inscrire à la suite du Christ, alors nous devons défendre ces valeurs-là, quitte parfois à faire preuve d’audace, quitte parfois à prendre certains risques, jusqu’à nous mettre hors-la-loi ? C’est bien là toute la question. C’est peut-être parfois le prix à payer pour notre fidélité à l’Evangile.

Mais l’Evangile, et c’est pour ça que c’est à la fois si compliqué et infiniment riche, ce n’est pas un livre de recettes prêtes à l’emploi qu’il n’y aurait qu’à appliquer sans réfléchir. Ce qui semble juste, au nom de l’Evangile, dans une situation, ne le sera peut-être pas dans une autre. On le voit bien avec l’application que fait Jésus de la Loi sur le sabbat. Ce n’est pas l’homme qui est fait pour le sabbat, mais le sabbat qui est fait pour l’homme, rappelle-t-il ; autrement dit, la Loi est au service du bien commun et garante de notre liberté. Elle ne doit pas être utilisée pour asservir ou opprimer.

L’Evangile, je l’ai dit et le redis, c’est avant tout un chemin de libération et de liberté ; libération de tout ce qui nous pèse, nous oppresse, nous accable à la fois en nous-même et dans le monde. Par la grâce qu’il nous offre, le Seigneur nous permet de vivre libéré, libre.

Mais cette liberté à laquelle le Seigneur nous convie, ne peut aller sans sa sœur jumelle qui est la responsabilité. Le Seigneur n’attend pas de nous que nous soyons des moutons serviles qui suivons que ce soit l’Eglise, l’Etat, les modes, les réseaux sociaux, l’I.A.

sans réfléchir. Devant les choix parfois difficiles que nous sommes appelés à faire dans la vie, nous devons toujours essayer de faire preuve d'autant de foi (de fidélité au Seigneur) que d'intelligence, de discernement. Et pour cela, le Seigneur ne nous laisse pas seuls, il est avec nous, il nous promet de nous éclairer par son Esprit. Ainsi si nous le pouvons, avant de suivre aveuglément ce qui nous est demandé ou au contraire d'entrer dans l'illégalité, il convient de prendre le temps de la prière, de se laisser habiter par l'Esprit de Dieu, qui seul peut nous éclairer ; car comme le dit Paul : là où l'Esprit de Dieu, là est la liberté.

Amen

Dimanche 7 septembre 2025 Temple de Malagnou

Pasteur Emmanuel Fuchs

Paroisse protestante Rive Gauche / Genève